

Niort, le 27 janvier 2023

Service Assainissement

24 Rue des Grands Champs à Niort

Dossier suivi par Christelle BEAUDOU

Tél : 05.49.78.53.63

Réf. Courrier : A-LV/CB/9243

BERNARD Nicole
lieu dit nouzières
79510 COULON

Contrôlé par Anne Laure VALLET

Numéro de dossier : 9243

Ancienne référence : ANC-2013-79100-010984

**Objet : Assainissement Non Collectif
Compte rendu de diagnostic**

Madame,

Dans le cadre de sa politique de préservation de la qualité des eaux souterraines et de ses obligations réglementaires (article L2224-8 du CGCT), la Communauté d'Agglomération du Niortais a mis en place depuis 2005 le contrôle des installations d'assainissement non collectif, dont les dysfonctionnements sont en partie responsables de la pollution du milieu récepteur. A cet effet, elle procède à la vérification périodique des installations.

Suite au contrôle de bon fonctionnement de l'installation d'assainissement autonome existante effectué au **lieu-dit Nouzières Maison n° 1 + gîte 79510 COULON cadastré D1363**, le 04/11/2022, je vous prie de trouver ci-joint le compte-rendu de ce contrôle.

Résultat de visite : Installation non conforme (danger pour la santé et/ou la sécurité des personnes).
[Article 4 – cas a) de l'arrêté du 27/04/2012]

Commentaire de la CAN :

Les travaux de remise en conformité doivent être réalisés dans un délai d'un an (article L 271-4 du Code de la Construction, article L 1331-11-1 du Code de la Santé Publique) suivant l'acte de vente.

Le diagnostic a une durée de validité de 3 ans en cas de vente.

Attention ! Pour toute intervention concernant le système d'assainissement il est indispensable de contacter le service pour valider les travaux envisagés.

Pour toutes informations supplémentaires, vous pouvez contacter un de nos techniciens :

NAUDIN Frédéric : 06.83.30.72.04

VALLET Anne-Laure : 06.67.93.03.89

TILLEAU Nicolas : 06.75.07.74.84

BEAUDET Amélie : 05.49.78.53.63

Veillez agréer Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

**La Directrice du Service Assainissement
Doris HAFFOUD**



**RAPPORT TECHNIQUE - VISITE DE FONCTIONNEMENT
VERIFICATION DU FONCTIONNEMENT ET DE L'ENTRETIEN DE
VOTRE INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF**

Référence dossier SPANC : **9243**
Ancienne référence : [ANC-2013-79100-010984](#)

Localisation de l'ANC contrôlé :

COULON

Lieu-dit Nouzières

Maison n° 1 + gîte

Parcelle : D1363

Propriétaire :

Mme BERNARD Nicole

Lieu-dit Nouzières

79510 COULON

CONTROLE

Date du contrôle : 04/11/2022
Personne rencontrée : BERNARD Nicole-Yvette
Contrôle réalisé par : Anne Laure VALLET

Important

Ce rapport ne porte que sur les éléments visibles et accessibles lors de la visite.

Il ne préjuge pas de dysfonctionnements ultérieurs par mauvais entretien ou modification de l'installation.

Il ne préjuge pas de modifications ultérieures des caractéristiques de l'immeuble (agrandissement, nombres d'habitants...)

VOLET 1 – Informations générales

| CARACTERISTIQUES DE L'HABITATION | |
|-------------------------------------|---------------|
| Zonage Assainissement | Non Collectif |
| Date de construction | 1800 |
| Type d'immeuble | Gîte |
| Nombre de pièce(s) principale(s) | 8 |
| Nombre d'habitant | 1 |
| Type de résidence | Principale |

| RACCORDEMENT A L'EAU POTABLE | |
|------------------------------|----------|
| Raccordement à l'AEP | Oui |
| Usage puits | Arrosage |

| CARACTERISTIQUES DU TERRAIN | |
|-----------------------------|---------------------|
| Surface du terrain | 2047 m ² |
| Terrain en pente | Non |

Descriptif des dispositifs et ouvrages de traitement de la filière

| Élément constitutif de la filière d'assainissement | Constat | Commentaire |
|--|--|--|
| Fosse étanche | <u>Accessibilité</u> : Partiel | |
| Fosse toutes eaux | <u>Etat</u> : Moyen <u>Accessibilité</u> : Oui <u>Etat</u> : Bon <u>Fonctionnel</u> : Oui <u>Dimensionnement</u> : Correct <u>Défaut constaté</u> : Corrosion légère | Volume (m ³): 3 Matériau: Béton Ventilation primaire : Indéterminé Ventilation secondaire : Non |
| Préfiltre à cheminement lent | <u>Accessibilité</u> : Oui <u>Etat</u> : Moyen <u>Défaut constaté</u> : Corrosion légère | Type de matériau: Pouzzolane Préfiltre intégré à la fosse: Non |
| Rejet Mare | <u>Accessibilité</u> : Oui <u>Etat</u> : Moyen | |

**Résultat de la visite : Installation non conforme (danger pour la santé et/ou la sécurité des personnes).
[Article 4 – cas a) de l'arrêté du 27/04/2012]**

Travaux immédiats et/ou nécessaires si vente

- Effectuer une réhabilitation de l'assainissement à partir d'une étude de sol réalisée par un bureau d'études agréé sous le contrôle du SPANC.
- Rendre accessibles et apparents les regards de l'installation.
- Supprimer le rejet des eaux usées prétraitées à la mare.
- La fosse étanche est utilisée pour les eaux usées de la partie gîte.

Recommandations de travaux ou d'entretien pour améliorer le fonctionnement de la filière

/

Remarques du technicien

Tous travaux modifiant le dispositif doivent être signalés au service assainissement.

Le 08/02/2023, à Niort

Visa du contrôleur
Anne Laure VALLET



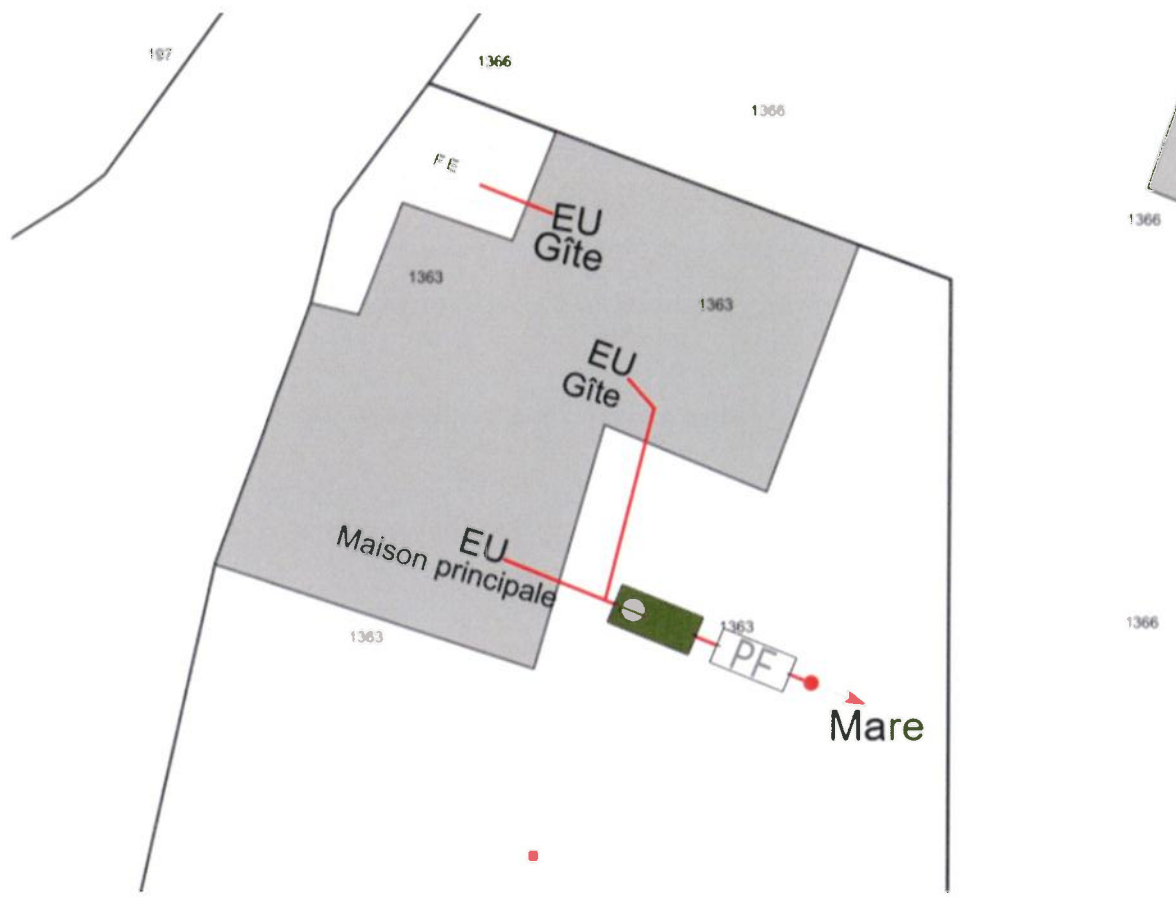
Récapitulatif de votre situation (grille issue de l'arrêté du 27/04/12)

| Problèmes constatés sur l'installation | Zone à enjeux sanitaires ou environnementaux | | |
|---|--|--|--|
| | Non | Oui | |
| | | Enjeux sanitaires | Enjeux environnementaux |
| • Absence d'installation | Installation non-conforme > Non respect de l'article L.1331-1-1 du code de la Santé Publique — Travaux à réaliser dans les meilleurs délais | | |
| • Défaut de sécurité sanitaire (contact direct, transmission de maladies par vecteurs, nuisances olfactives récurrentes) | Installation non-conforme > Danger pour la santé des personnes — Travaux obligatoires sous 4 ans — Travaux dans un délai de 1 an si vente | | |
| • Défaut de structure ou de fermeture des ouvrages constituant l'installation | | | |
| • Implantation à moins de 35 mètres en amont hydraulique d'un puits privé déclaré et utilisé pour l'alimentation en eau potable d'un bâtiment ne pouvant pas être raccordé au réseau public de distribution | Installation non conforme — Travaux dans un délai de 1 an si vente | | |
| • Installation incomplète | | | |
| • Installation significativement sous-dimensionnée | Installation non conforme — Travaux obligatoires sous 4 ans — Travaux dans un délai de 1 an si vente | Installation non conforme > Danger pour la santé des personnes — Travaux obligatoires sous 4 ans — Travaux dans un délai de 1 an si vente | Installation non conforme > Risque environnemental avéré — Travaux obligatoires sous 4 ans — Travaux dans un délai de 1 an si vente |
| • Installation présentant des dysfonctionnements majeurs | | | |
| • Installation présentant des défauts d'entretien ou une usure de l'un de ses éléments constitutifs | — Liste de recommandations pour améliorer le fonctionnement de l'installation | | |
| • Installation complète ne présentant pas de défaut d'usure ou d'entretien | — Rappel des opérations d'entretien à poursuivre | | |

Evaluation des dangers pour la santé des personnes et/ou des risques pour l'environnement

| Critère d'évaluation | | Problèmes constatés selon la liste des points de contrôle réglementaires (Arrêté interministériel du 27 avril 2012 relatif aux modalités de l'exécution de la mission de contrôle des installations d'ANC) | |
|--|----------------|--|--|
| Défauts de sécurité sanitaire | Oui | Contact direct possible avec les eaux usées non traitées ou prétraitées. | |
| Défauts de structure ou de fermeture | Non | / | |
| Installation incomplète | Oui | Absence de traitement secondaire. | |
| Installation significativement sous dimensionnée | Non vérifiable | / | |
| Dysfonctionnements majeurs | Oui | Condition d'emploi du dispositif non respectée. | |
| Défauts d'entretien ou une usure de l'un des éléments constitutifs de l'installation | Non | / | |

SCHEMA DE PRINCIPE



Prétraitement

- Bac dégraisseur
- Préfiltre
- Fosse septique
- Fosse toutes eaux
- Fosse étanche

Ventilation

- Ventilation

Ouvrages annexes

- Poste de relevage
- Regard
- Té
- Piézomètre
- Élément non visible
- Toilettes sèches

Traitement (filières traditionnelles)

- Tranchée d'épandage
- Tranchées d'épandage
- Lit d'épandage
- Filtre à sable vertical non drainé
- Filtre à sable vertical drainé
- Filtre à sable horizontal drainé
- Terre d'infiltration
- Filtre à sable vertical drainé surélevé

Traitement (filières agréées et autres)

- Filtre compact
- Filtre compact (mono-bloc)
- Microstation
- Filière non agréée
- Phytoépuration

Évacuation

- Puisard
- Fossé
- Rejet
- Tranchée(s) de dispersion
- Lit de dispersion

Points d'eau

- Puits
- Forage

Végétation

- Arbre(s)
- Haie(s)

Autre

- Autre

Le schéma d'implantation du dispositif est joint au présent document. Il n'a pas de valeur juridique et est donné à titre d'information. Il ne s'agit pas d'un plan de recolement.